

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



**Rapport d'évaluation externe du programme de
Master en « Droit de l'Ingénierie Financière et
Fiscale » de l'Université Dakar Bourguiba
(UDB)**

L'équipe d'évaluation :

- Pr. Papa Amadou DIOP, Président
- Dr Mohamadou BOYE, Membre

Signature :

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'P. Amadou Diop', enclosed within a blue oval scribble.

Pour l'Equipe, le Président

Juillet 2015

Table des matières

1. Présentation de l'EPES et du programme évalué	3
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	3
3. Description de la visite sur le terrain	3
4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup (à rajouter)	4
5. Points forts du programme	8
6. Points faibles du programme	9
7. Appréciations générales du programme	9
8. Recommandations à l'Etablissement	10
9. Proposition de Décision:	10

1. Présentation de l'EPES et du programme évalué

L'Université Dakar Bourguiba (U.D.B) est un établissement d'enseignement supérieur privé, laïque et apolitique, doté d'une personnalité juridique et d'une autonomie financière autorisée par l'Etat du Sénégal – visa n° 004465/MEN/DES du 10 Octobre 1995. Le programme évalué est le Master Génie Juridique mention : **DROIT DE L'INGENIERIE FINANCIERE ET FISCALE (DIFF)**. C'est un diplôme délivré après deux années (M1 et M2).

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto - évaluation du programme du Master Droit de l'Ingénierie Financière et Fiscale (DIFF) de l'Université Dakar Bourguiba a été remis le 06 mai 2015. Il a été fait en conformité avec les standards de l'ANAQ-Sup. Il a mis en avant certains manquements auxquels une évaluation périodique doit permettre de remédier.

Concernant le fond, le document répond de manière assez globale aux différents champs et standards du référentiel de programme. L'analyse faite au niveau des différents champs d'évaluation est plus descriptive que statistique. Ainsi un effort doit être fait afin de fournir des statistiques qui donnent des mesures de performances sur les différents standards comme par exemple le taux d'insertion des diplômés.

3. Description de la visite sur le terrain

La séance d'entretien avec les autorités de l'établissement a débuté à 10 h10 par une rencontre avec le Professeur Sakhir THIAM Président de l'UDB, le Pr Abdoulaye SAKHO, Mr Ibrahima THIARE secrétaire général de l'UDB, de monsieur DIAME le comptable. Le Pr Sakhir THIAM a ensuite prononcé quelques mots de bienvenue à l'endroit de la délégation des experts avant de procéder à la présentation de sa structure et du Master Droit de l'ingénierie Financière et Fiscale. Le Professeur Maguèye KASSE directeur de la Cellule Interne d'Assurance Qualité de l'UDB a rejoint la réunion vers 11h.

Le Président des experts Pr. Amadou DIOP a dans un premier temps rappelé les objectifs de la visite et l'esprit d'amélioration de la qualité des offres de formation dans l'enseignement supérieur dans lequel l'ANAQ-Sup a placé ces missions d'évaluation externe. Enfin l'agenda de travail de la journée a été validé par les deux parties prenantes.

Aux environs de 11h 30, la visite des locaux a débuté. Ensuite, la délégation des experts s'est entretenue avec les différentes composantes que sont les enseignants permanents, les personnels administratifs techniques de service et un étudiant.

Après celle-ci, les experts se sont retirés dans la salle aménagée pour les recevoir. Ils ont échangé sur les premiers constats par rapport au programme et aux locaux.

Par la suite, la délégation des experts a effectué la visite des locaux. Enfin la délégation a fait une restitution orale en présence du Pr Sakhir THIAM Président de l'UDB, de Mr Ibrahima THIARE secrétaire général de l'UDB, de monsieur DIAME le comptable du Président de l'UDB. Cet entretien a permis de faire ressortir les premiers éléments d'appréciation en

termes de points forts, points faibles et d'aspects à améliorer sous forme de recommandations. La mission a pris fin vers 16 h 30.

4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup (à rajouter)

Champs 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

Standard 1.01 : Le programme d'études est régulièrement dispensé

Le programme de Master **DROIT DE L'INGENIERIE FINANCIERE ET FISCALE (DIFF)** est déroulé au sein de l'UFR Génie Juridique de l'UDB depuis plusieurs années. Ainsi beaucoup de promotions sont déjà sorties pour rejoindre le circuit professionnel.

Appréciation globale sur le standard : Atteint.

Standard 1.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.

Le programme de Master **DROIT DE L'INGENIERIE FINANCIERE ET FISCALE (DIFF)** permet la formation de juristes ayant des compétences multidisciplinaires avec des aptitudes théoriques et pratiques dans les principaux domaines de la gestion, la finance et la fiscalité. Elle répond à une demande forte du monde l'entreprise et des cabinets d'avocats d'affaires. Les objectifs de formation son bien définis et sont en adéquation avec la planification stratégique de l'institution à travers l'acquisition d'une aptitude en gestion, droit, finances et fiscalité.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT.

Standard 1.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

L'implication des professionnels ne se fait pas de manière formalisée à travers des accords-cadres ou des conventions de partenariat avec des entreprises ou des cabinets mais plutôt de manière informelle. Ces professionnels ne sont pas associés à la mise en place des programmes de formation dès le début du processus, mais dispensent uniquement des cours en qualité de vacataire. Toutefois, ils peuvent intervenir indirectement dans le processus de mise à jour des programmes en donnant leur avis sur un cours précis pour l'adapter aux réalités de l'entreprise. Nous insistons fortement sur le fait de formaliser l'implication des professionnels associés dans la formation.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Champs d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.

L'UDB dispose d'une Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ), d'un Conseil Scientifique ainsi que de l'ensemble des instances statutaires de décision au sein des facultés, des départements et des sections. Les instances pédagogiques comme administratives se réunissent régulièrement et sont connues de toutes les composantes.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT.

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Le programme de MASTER Génie Juridique mention : **DROIT DE L'INGENIERIE FINANCIERE ET FISCALE (DIFF)** a été en grande partie élaboré ou révisé par les enseignants du département. Il associe des professionnels dans les enseignements des différentes spécialités.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

La CIAQ est chargée de veiller aux respects des normes académiques pour les programmes de formation de l'UDB. Ainsi, un rapport d'auto-évaluation du programme du Master Droit de l'Ingénierie Financière et Fiscale a été effectué. Cependant, les résultats de ces fiches ne sont pas, pour l'instant, exploités de manière formalisée pour en tirer des conclusions. La fiche de suivi des enseignements renseigne uniquement sur le quantum horaire de la formation et non sur l'évaluation des enseignements. La cellule interne d'assurance qualité de l'UDB a les moyens humains de pouvoir procéder au suivi et à l'évaluation des enseignements.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT.

Champs d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques.

Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

La maquette du programme est globalement conforme aux standards LMD. Toutefois toutes les matières sont présentées comme fondamentales. Une amélioration de cette présentation est fortement recommandée. Le programme de formation doit faire apparaître sur la maquette la répartition UE fondamentale, de renforcement et optionnelle de manière claire.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT.

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Le programme permet d'acquérir le socle de connaissances nécessaires à une formation en Finance et Fiscalité. Des salles de TD fonctionnelles sont mises à la disposition des étudiants ainsi que des UE "Projets Professionnels".

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT.

Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Les maquettes, les dépliants du programme ainsi que les conditions d'obtention des diplômes académiques sont toujours disponibles et mis à jour. Le service pédagogique est bien organisé avec une sécurisation des données ainsi que la mise à disposition diligente des attestations et diplômes.

Appréciation globale sur le standard : Atteint.

Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Le taux de réussite avoisine les 80% au cours des dernières années et les redoublements sont des cas rares. Le rapport d'auto-évaluation a mis en lumière la nécessité d'améliorer ce taux.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT.

Champs d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Le corps enseignant est composé d'universitaires et de professionnels parmi lesquels on peut citer, des professeurs, maîtres de conférences, des maîtres assistants et des docteurs qui sont généralement des professionnels. La compétence et l'implication du corps enseignant constituent une évidence constatée.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT.

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Cette répartition doit être définie dans les statuts des enseignants du supérieur notamment au travers de la loi 81/59. Elle n'est pas formalisée à l'UDB. L'absence d'enseignants permanents constitue un obstacle à cette répartition. Le nombre de PER permanent demeure problématique en matière de recrutement.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT.

Standard 4.03 : La mobilité du PER est possible.

Il n'y a pas de programme spécifique de mobilité des PER bien que cela soit en cours de négociation avec l'UCAD. La recherche de partenaires internationaux est bien entamée dans ce sens mais sans résultats probants pour l'instant. L'UDB dispose d'une Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ). Les instances pédagogiques comme administratives se réunissent régulièrement et sont connues de toutes les composantes.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT.

Champs d'évaluation 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

Les conditions d'admission sont bien précisées à travers des flyers disponibles à la section ou publiés sur le site web de la section. Ainsi le programme de MASTER DIFF est accessible aux étudiants titulaires de la licence du Génie Juridique spécialité Ingénierie Juridique Banque Assurance (IJBA) et de la licence du Génie Juridique spécialité Sciences de Gestion et Droit des Affaires Internationales (SGDAI).

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

Il n'y a pas de mesures discriminatoires aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Seul le mérite est le point de distinction entre étudiants.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

Il n'y a pas de programme de mobilité spécifique des étudiants de Licence. La formalisation des conventions de partenariat avec d'autres établissements d'enseignement supérieur n'est pas encore établie.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT.

Standard 5.04 : Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

L'UDB dispose d'une UFR Génie Juridique à la tête de laquelle se trouve le Pr Abdoulaye SAKHO. L'administration et la scolarité sont bien structurées avec un logiciel conçu et adapté pour les services scolarité et pédagogique. Des ressources humaines compétentes sont présentes pour une bonne prise en charge adéquate des étudiants.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

La création de la structure dédiée à l'insertion des étudiants dans le milieu professionnel est toute récente. Le Bureau des Stages et d'Appui à l'insertion a comme responsable, un professionnel Papa Momar SALL, sa première mission est d'activer les ateliers d'imprégnation professionnelle.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

L'UDB dispose d'infrastructures pédagogiques (salles de cours, TD), en quantité suffisante, et qui sont très bien aérées et agencées. Le matériel pédagogique est suffisant, mais devrait être amélioré. La mise en place d'une bibliothèque virtuelle serait d'un apport très appréciable pour les étudiants. Par ailleurs le fonds documentaire de la bibliothèque de l'UDB est à compléter.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

5. Points forts du programme

Pour une synthèse, nous avons classé les points forts selon les deux niveaux que sont le programme d'études et les infrastructures.

a) Le programme d'études

- Le programme permet une poursuite des études en Master ;
- La maquette est conforme au système LMD
- Le corps enseignant est composé d'universitaires et de professionnels parmi lesquels on peut citer, des professeurs, maîtres de conférences, des maîtres assistants et des docteurs qui sont généralement des professionnels ;
- Multidisciplinarité de la formation ;
- Un cahier d'évaluation des enseignements par les étudiants.
 - Les objectifs de formation sont bien définis et sont en adéquation avec la planification stratégique de l'institution à travers l'acquisition d'une aptitude en gestion, droit, finances et fiscalité ;
 - L'UDB dispose d'un Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ), d'un Conseil Scientifique ainsi que de l'ensemble des instances statutaires de décision au sein des facultés, des départements et des sections ;
 - Le taux de réussite avoisine les 80% au cours des dernières années et les redoublements sont des cas rares ;
 - Les conditions d'admission sont bien précisées à travers des flyers disponibles à la section ou publiés sur le site web de la section ;

b) Les infrastructures

- Des salles de TD bien équipées et aérées mettant dans de bonnes conditions les étudiants;
- Du personnel d'appoint pour la gestion des salles et des équipements (reprographie, maintenance, bibliothèque) ;

- Existence d'un manuel de procédures;
- Séparation des services chargés de la scolarité et du pédagogique ;
- Toilettes fonctionnelles avec une séparation homme/femme ;
- Existence d'extincteurs régulièrement vérifiés, d'issues de secours.

6. Points faibles du programme

De manière analogue, les points faibles sont seulement concentrés sur le programme. Les infrastructures sont satisfaisantes. Au niveau du programme d'études, certains points faibles sont surtout des points à améliorer pour hisser l'établissement à des niveaux plus élevés d'assurance qualité. D'autres nécessitent par contre d'y remédier.

- L'absence d'ouvrages en quantité suffisante et récents au niveau de la bibliothèque ;
- L'insuffisance d'enseignants permanents;
- L'insuffisance de matières fondamentales comme la fiscalité sectorielle et communautaire ;
- Le crédit horaire affecté à l'anglais et aux techniques de communication et négociation est insuffisant;

La fiscalité sectorielle ne concerne pas que les valeurs mobilières ou les activités financières. Actuellement, elle porte principalement sur les télécommunications et les activités extractives (fiscalité minière, fiscalité pétrolière. La fiscalité internationale ne peut pas traiter en même temps la dimension communautaire. La fiscalité communautaire doit faire l'objet d'une matière spécifique pour tout ce qui touche à l'UEMOA et à la CEDEAO (surtout avec l'entrée en vigueur du Tarif Extérieur Commun).

7. Appréciations générales du programme

Notre évaluation externe a porté sur le programme d'études sanctionné par le diplôme de Master **Droit de l'Ingénierie Financière et Fiscale (DIFF)** préparé au sein de l'UFR Génie Juridique de l'Université Dakar Bourguiba (UDB). L'UDB a une gouvernance académique et un fonctionnement administratif de bonne facture régis par les décrets portant organisation et fonctionnement des établissements d'enseignement supérieur privé au Sénégal. L'UDB propose une offre de formation intéressante à travers le Master en droit de l'ingénierie financière et fiscale.

Ce Master prend en compte les besoins futurs des entreprises africaines en matière de formation de personnels d'encadrement juridique. Le profil du finissant correspond bien à celui recherché par les entreprises engagées dans des opérations de fusion, de rapprochement, de restructuration, de reprise, d'acquisition d'actifs, etc. Il faut veiller au respect des lois et règlements en vigueur pour mener à bien ces opérations où finance, droit et fiscalité sont fortement imbriqués.

L'équipe académique et pédagogique est qualifiée et en nombre suffisant. Les équipements pédagogiques sont appropriés pour le déroulement du programme d'études mais devraient être renforcés et régulièrement renouvelés pour s'adapter à l'évolution constante des technologies. Il faut saluer la mise en place du Bureau des stages et d'appui à l'insertion des étudiants.

Le programme d'études Master **Droit de l'Ingénierie Financière et Fiscale** essaie d'obéir globalement aux normes du système LMD et a sorti plusieurs promotions de diplômés. Mais il n'est pas en conformité avec celui-ci. En effet, la maquette fait apparaître toutes les matières comme fondamentales. Ainsi il n'existe pas d'UE de renforcement. De même l'UE optionnelle ne renferme qu'une seule matière, c'est en contradiction avec les normes du système LMD.

Le LMD impose des standards de présentation des maquettes. Il est impératif pour l'UDB de s'y conformer dans le cadre du Master de Droit de l'Ingénierie Financière et Fiscale. Dès lors, il faut que la maquette fasse clairement apparaître les UE fondamentales, les UE de renforcement et les UE optionnelles.

Nous invitons l'UDB à s'attacher les services d'un expert du système LMD afin de prendre en compte dans leur maquette des formations proposées toutes les unités d'enseignement (Fondamentales, Renforcement, Optionnelles ou facultatives).

8. Recommandations à l'Etablissement

Les recommandations sont surtout orientées vers le programme d'études.

- Formaliser les relations de partenariat avec les entreprises et les autres partenaires académiques;
- Renforcer les matières dans le domaine de la fiscalité sectorielle et communautaire,
- Améliorer la présentation de la maquette en distinguant les matières fondamentales, des matières de renforcement et des matières optionnelles.
- Renforcer l'enseignement de l'anglais en Master 2 et des techniques de communication.

9. Proposition de Décision:

Accréditation accordée